VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Un cottage résidence simple, désirable et moderne No 422 rue Audubon, entre les rues Anne et Esther, dans la partie supérieure du Sixième District.

Les terrains 75x120

F. G Riddell et als vs Mme Mary Hicks et als No 70,602—Division D — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR J. PAUL HECKER Encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI le 24 septembre 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, les Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement et d'un ordre rendu le 13 août 1903 et signé le 19 août 1903 par l'Hon W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Toute cette certaine portion ou lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies et privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Anne Broadway, Audubon et Esther, mesurant soixante quinze (75) pieds de face à la rue Audubon, par cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles et commençant à un point sur la dite rue Audubon, mesurant quinze (75) pieds de l'encoignure des rues Anne et Audubon et courant soixante-quinze (75) pieds sur la rue Audubon vers la rue Esther.

Les améliorations consistent en un cottage très confortable, couvert en ardoises, à trois de la rue et retourné d'une grille en fer contenant vestibule, salon, deux (2) chambres à coucher séparées par chambre à bain et placard à linge, grande salle à manger, cuisine, placard entre les deux dernières chambres, escalier conduisant aux chambres à coucher en haut, 2 offices les installations pour l'eau sont dans la cuisine et la chambre à bain, ornements divers, la boiserie est finie à l'huile.

La maison est entièrement bien tapissée et peinte d'un bout à l'autre. De jolies manteaux de cheminées et tuiles. Tuyaux pour gaz et fils (invisibles) pour la lumière électrique, gaz prises sur le devant et dans le fond, grande cour de côté pour poloises et fours, avec en briques et Schillinger, un dit sont terrain, deux citernes, deux latrines, maison de blanchissage, cases à charbon et deux chambres dans la cour, poulailler et enclos, beaux arbres ombrageux. Une résidence idéale. Voisinage aristocrate accessible par les chars de l'avenue St Charles ou de la rue Calliope.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans ou un an à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit sera devant porter huit pour cent par an de la date de la vente jusqu au paiement final. Acte de vente devant être passé pardevant John C. Dreyer Jr. notaire de cette ville, aux frais de l'acquéreur, qui devra assumer en plus de son enchère les taxes de 1903 et payer au moment de l'adjudication dix pour cent, du prix d'achat, avec $250 dollars par mois à Victor Lessel, avec intérêt jusqu'au 30 septembre 1904 les quels à du rayer non échus jusqu'au moment de la vente devant être délivrés à l'acquereur, refusé devant rendre compte audit notaire pour la partie du mois lequel aura deja commencé à courir.

23 août—23 30 —sept 6 13 20 24

Le "Title & Mortgage Guarantee Co., Ltd",

Bureau 312 Bâtisse Hennen.

Vous assure contre les vices dans les titres de vos propriétés. Titres examinés avec soin. L'examen ne vous coûte rien si le bon n'a pas été fait.

Vous nous Consulter pour Renseignements.

3 sept—3m—mar jeu dim

Benis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Cottage Double

Rémunérateur,

442 et 444 rue Philip.

Entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau.

Succession de Bridget Ford, Veuve de Patrick Trower

No 70,482—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—J C Denis encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI le 24 septembre 1903 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 21 août 1903, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage double rémunérateur 442 et 444 rue Philip entre Tchoupitoulas et Rousseau, contenant 4 chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc., et plus bas décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Philip, Tchoupitoulas et Soraparu, mesurant 2e pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de 150 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles.

Un placement d'argent de valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou un et demi ans à l'option de l'acquéreur la portion en crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu au paiement final. Acte de vente devant être passé pardevant John C. Dreyer Jr. notaire de cette ville, aux frais de l'acquéreur, qui devra assumer en plus de son enchère les taxes de 1903 et payer au moment de l'adjudication dix pour cent, du prix d'achat avec $250 dollars par mois à Victor Lessel, avec intérêt jusqu'au 30 septembre 1904 les quels à du rayer non échus jusqu'au moment de la vente devant être délivrés à l'acquereur, refusé devant rendre compte audit notaire pour la partie du mois lequel aura deja commencé à courir.

23 août—23 30 —sept 6 13 20 24

Le "Title & Mortgage Guarantee Co., Ltd",

Bureau 312 Bâtisse Hennen.

Vous assure contre les vices dans les titres de vos propriétés. Titres examinés avec soin. L'examen ne vous coûte rien si le bon n'a pas été fait.

Vous nous Consulter pour Renseignements.

3 sept—3m—mar jeu dim

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Cottage Double

Rémunérateur,

442 et 444 rue Philip.

Entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau.

Succession de Bridget Ford, Veuve de Patrick Trower

No 70,482—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—J C Denis encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI le 24 septembre 1903 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 21 août 1903, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage double rémunérateur 442 et 444 rue Philip entre Tchoupitoulas et Rousseau, contenant 4 chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc., et plus bas décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, une dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Philip, Tchoupitoulas et Soraparu, mesurant 2e pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de 150 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles.

Un placement d'argent de valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou un et demi ans à l'option de l'acquéreur la portion en crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de stipulées. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et lacquéreur devant payer en plus et en dessus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1903 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente par devant A. B. Léopold, notaire aux frais de l'acquéreur.

E. H. Mitchell, Jr. avocat

23 août—23 30 sept 6 13 20 24

Peter Gallagher

Successeur de Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 1024-26 rue des Français,

Entre les rues Ste Claude et Roman.

(Un cottage double, coûte $14 00)

Succession de Mme Dominique Guerin.

No 71,137 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR PETER GALLAGHER encanteur—Bureau 731 rue Commune—MARDI le 22 septembre 1903—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, l'Hon W. B Sommerville juge ad hoc agissant pour l'Hon T. C. Ellis juge de la Division A maintenant absent en congé daté et signé le 14 août 1903 et ordonné à l'effet ci-après, sera vendu à l'enchère publique devant la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent situé dans la Troisième District de cette ville dans l'îlot borné par les rues Prytania St Claude Touro et Remparts mesurant trente six pieds (36) trois pouces (3) et une ligne (1) de face à la rue Prytania sur six pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant payer pour frais de vente devant être passé pardevant Walter B. Grinson notaire. Un dépôt de dix pour cent (10 0/0) devant être fait au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER Encanteur.

Successeur de Curtis & Gallagher.

26 août—26 28 30—sept 6 13 20 22

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Anna E. Lambert.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 70,622 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Auguste C. Reisig, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — Fred Adolph, avocat.

17 sept — 17 21 26

Succession de George D. Hite.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 40,316 — Division B—Avis est par le présent donné aux creanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les sept jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL Greffier — Cunningham & Cunningham, avocats.

17 sept—1f

Succession de Wm Craig Wylie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No.68 579—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL Greffier — Cunningham & Cunningham, avocats.

17 sept—1f

Succession de John H Rolfs.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 71,518—Division D—Attendu que Charlotte Johanna Wilhelmina Redeck veuve de John Henry Rolfs, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John H. Rolfs, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles le compte ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — Zar jel, Thomas & Suthon, avocats.

17 sep —17 21 26

Succession de Ernest Lee Sansum.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 71,513—Division A Attendu que Mme Emma Rousel, veuve de Ernest Lee Sansum a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ernest Lee Sansum, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles le compte provisoire présenté par F. L. Matthews exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—James J. McLoughlin, avocat.

16sept—16 21 26

Succession de Elena Biondi femme de Attilano Bianco

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71,425—Division C—Attendu que Attilano Bianco a présenté une petition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Elena Biondi, femme de Attilano Bianco, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL Greffier — Cunningham & Cunningham, avocats.

17 sept—17 21 26

Succession de Theodore Hohagen

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 69,479 Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Meletia, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL Greffier. — Farrar, Jonas & Kruttschnitt, avocats.

12 sept—12 16 21

Succession de Mme Mary C. D. Lehde

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 71,380—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par F. L. Matthews exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier—Adams & Middleton, avocats.

11sept—11 15 20

Succession de Albert Spitzfaden.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 70,448—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Emma Spitzfaden, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL Greffier — Bernard Trôbe, avocat

9 sept—9 15 18

Succession de Mlle Margaret T Sweep.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 70,021 Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. M. Sweep exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL Greffier — J. O. Daspit avocat

12 sept 12 16 21

Succession de Mme Peter P. Nave

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 71,163—Division A—Attendu que Peter P Nave a présenté une pétition à la Cour à effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Peter P Nave décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL Greffier

10 sept 10 14 19

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU.

AGENT D'AFFAIRES

913 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PETER GALLAGHER,

Successeur de Curtis & Gallagher.

LA VENTE DE LA SAISON.

UNE OCCASION DE PLACER VOTRE ARGENT

Dans des Propriétés Améliorées de Valeur dans le Populaire Deuxième District, où Vous Etes Toujours Certain de Collecter Votre Loyer.

Rendez-vous compte et assistez à cette grande vente le 22 SEPTEMBRE 1903.

Les améliorations sur les mêmes consistant en des cottages simples et doubles et en des résidences deux étages, cet ancien établissement de boulangerie Nos 408 10 rue N. Villeré, à l'encoignure d'affaires des rues Canal et Galvez, et trois lots de terre vacants sur les rues Clouet et Claiborne; un coffrefort en fer et le certificat No 359 de la "Suburban Building and Loan Association."

No 1231 RUE DUMAINE,	No 1421 RUE DUMAINE,	Nos 1823-25 RUE DUMAINE,
Nos 1813-15 RUE DUMAINE,	No 1811 RUE DUMAINE,	Nos 1803-05 RUE DUMAINE,
Nos 1900-02 AVENUE D'ESPLANADE	No 1533-35 RUE CONTI	Nos 408-10 RUE N. VILLERE,
Nos 426-28 RUE N. VILLERE,	Nos 430-32 RUE N. VILLERE,	No 2133 RUE CANAL,
Nos 1538-40 RUE ST LOUIS,	No 2133 RUE CANAL, COIN GALVEZ	Nos 114-16 RUE N. GALVEZ

TROIS LOTS VACANTS, COIN DES RUES CLAIBORNE ET CLOUET.

Afin d'effectuer un partage entre les héritiers et ayants-droit du défunt Gottfried Hollerbach et sa veuve défunte Jacobina Selther.

MOI, PETER GALLAGHER un encanteur dûment licencié, offrirai en vente à midi, MARDI le 22me jour de septembre 1903, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville dans affaire de la succession d'Adolf Gottfried Hollerbach et de sa femme décédée Jacobina Selther: No 70,623 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D en vertu d'un jugement rendu dans la succession ci-dessus intitulée et numérotée par l'Hon. John St Paul juge de ladite Cour, le 9 août 1903 agissant dans et pour l'Hon. Walter B. Sommerville juge de la Division D, alors absent en congé, et signé par l'Hon. Walter B. Sommerville, juge de la Division D, de ladite Cour, le 9 août 1903, et aussi en vertu d'un ordre signé par l'Hon. Walter B. Sommerville juge de la Division D, de ladite Cour, le 9 août 1903, et aussi en vertu d'un ordre signé par l'Hon. Walter B. Sommerville juge de la Division D, de ladite Cour, le 9 août 1903, et aussi en vertu d'un ordre signé par l'Hon. Walter B. Sommerville,